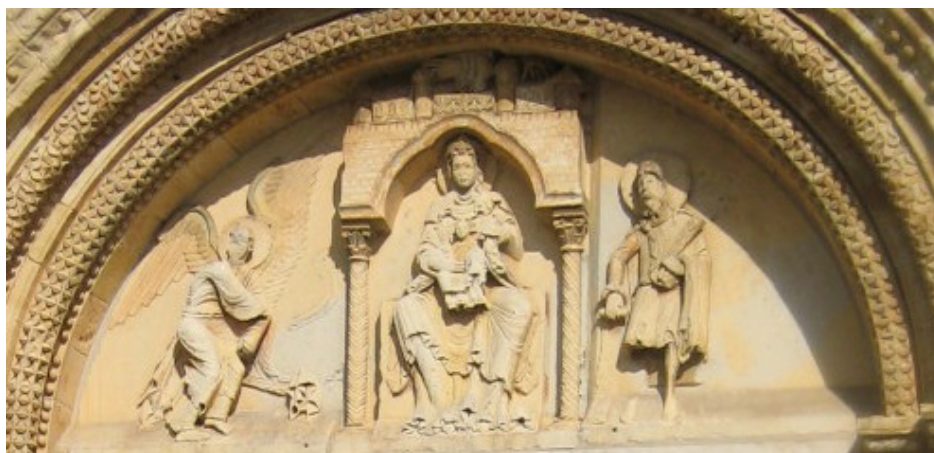


TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



Tympan de Donzy-le-Pré – Sceau de Mahaut de Courtenay



FAMILLES SEIGNEURIALES DONZIAISES

FAMILLE DE LA BORDE (LA RIPPE, MAGNY...CHATEL-CENSOIR)



En Auxerrois « d'azur au chevron d'or accompagné de 3 roses d'argent »

0/ N. de LA BORDE

? Jehan, auteur de la famille qui possèdera la seigneurie de Serein, sur les hauteurs de Chevannes, originaire de la région de Clamecy où elle est citée depuis 1277. Il dispose de Serein par son mariage avec Marie de Serein (fin du XVe siècle)

X v. 1480, **Marie de SEREIN**



Château de la Borde à Serein (Chevannes, 89)

D'où :

- **Sacre, qui suit**
- *Jeanne X Léonard de Surienne, sgr de Magny*¹ (?)
- **Balthazard, qui suivra en 1quat**
- **Jean, qui suivra en 1 quint**

¹ Sacre acte en 1529 avec sa sœur Jeanne, femme de Léonard de Surienne, pour le partage de la justice de Magny avec les La Chasse.

1/ Sacre de LA BORDE

Sgr du Fays et de Magny en Pie, par all., premier connu (+ avt. 1561),

X v. 1510, **Guillemette de LA CHASSE**, dame de Magny et La Rippe (*Chat. de Chatel-Censoir*) - **voir ces notices** - (*fille de Pierre, sgr de Magny², et de Marguerite de La Forest*) citée avec ses trois fils et sa fille comme comparaisant dans l'ordre de la noblesse, au PV de la Coutume d'Auxerre, 1561³

D'où :

- **Louis, qui suit**
- **Jean, qui suivra en 2bis**
- *Nicolas, tué avec Jean à Mirebeau (1568)*
- *Jeanne, veuve en 1549 lors d'un dénombrement de Magny X Bernard de Noyers*
- **Pierre, qui suivra en 2ter**
- *Louise, dame de la Rippe et de Magny en Pie X Adam de Cockborne, sgr de la Rippe*

2/ Louis I (ou Lopin) de LA BORDE (v. 1510-1575)

Sgr de Bazin (*les Bazins, hameau au sud de Toucy*)⁴, Serein en Pie et Montifault (Chevannes) par all.⁵ (1548-1557), à la suite de son oncle, reçoit un commandement du duc de Guise pour conduire à Vézelay, les troupes cantonnées à Auxerre.

« En 1548, les habitants du comté d'Auxerre, se trouvant trop foulés par le grand nombre de troupes qu'ils avaient à loger et qu'on avait retirées des frontières pour les disperser dans l'intérieur du royaume, obtinrent qu'on placerait une partie des soldats du sieur de Brissac dans les villes de Vézelay, Cosne et Varzy, et qu'on se pourvoierait d'une commission du duc de Guise « pour y contraindre ces villes, nonobstant toute opposition. Pierre de Bèze, bailli de Vézelay, reçut très mal **Louis de la Borde, seigneur de Serin**, chargé de cette commission. On dressa procès-verbal de rébellion.

² 1543-1544.- Compte de recettes et dépenses, rendu par Martin Enfer. — Recette des anniversaires : de Pierre de La Chasse, seigneur de Magny, 10 sous (AD Yonne, série G, Collégiale de Chatel-Censoir)

³ PV : « Ont comparu pour l'Etat de la Noblesse, l'an 1561, en l'hôtel épiscopal d'Auxerre, pour la rédaction de la Coutume d'Auxerre : ...**Guillemette de La Chasse et ses enfants : Louis, Jean, Nicolas et Jeanne, sgrs de Maigny**, représentés par de Mermaigne et Barault, leurs procureurs...Claude de La Borde, eyr, sgr de Mouffy et Serein en pie, présent ; Denis d'Estampes, eyr, sgr de Pesteau et Misery, aussi présent, Balthazard de la Borde, eyr, sgr de la Chesnaye et Serein en pie.... »

⁴ 1543 / Droits de Louis de La Borde, sgr de Bazin (Toucy) et de Jean son frère sur le Moulin de la Poterne de Toucy (Minutes des notaires, AD Yonne, Fasc 6 par Eugène Drot)

⁵ Louis de La Borde fait foi et hommage en 1533/1534, au nom d'Isabeau de Savigny, son épouse, du fief de Montifault dépendant du duché de Nevers et de la châtellenie de Donzy (Montifaut à Chevannes).

Mais les habitants de Vézelay, se voyant forcés de loger, firent leur soumission » (Almanach de Sens, 1820, p. 175). »

« Ecuyer, enfermé avec son fils Claude en la prison de la Conciergerie, le premier devant comparaître dans un délai d'un mois devant le bailli d'Auxerre. Le 31 mai 1543, à la cour du bailliage d'Auxerre, une sentence a été rendue en première instance à l'encontre de Claude de Laborde, fils de Louis de Laborde. Cette sentence est signalée dans un arrêt du parlement de Paris du 28 février 1547 n.s. [AN, X / 2a / 102]. Le 28 février 1547 n.s., à la cour du parlement de Paris (75), un arrêt a été pris concernant Louis de Laborde, seigneur de Serein à Chevannes, et son fils Claude de Laborde, enfermés en la prison de la Conciergerie, le premier devant comparaître dans un délai d'un mois devant le bailli d'Auxerre, emprisonné par ce dernier jusqu'à la sentence finale, et le second, ayant fait appel de la sentence rendue contre lui le 31 mai 1543 par le bailli d'Auxerre, devant être élargi mais contraint de rester à Paris et ses faubourgs jusqu'à l'ouverture de son procès [AN, X / 2a / 102]. »

X v. 1535, Isabeau de SAVIGNY (v. 1515-1544) (Savigny-sur-Clairis, 89), dame de Montifault (à Chevannes) (fille de Jean de Savigny (1465-1527), sgr de Montifault (cité en 1511), vivant à Coulanges-la-Vineuse, 89 ⁶, lui-même fils de Guillaume III, et petit-fils de Jean IV ; et d'Isabelle de Montsaunin, elle-même fille de **Guillaume**, sgr de Coulon et des Aubues, et de **Marguerite de Buffévent**)⁷



d'où :

- N. X Jean de Scoraille
- Anne X Eloy du Verne, sgr de Roche, Marancy et Jailly (fils de Edme et Jacqueline du Chastel)
- Aimée X François de Scoraille, sgr de la Gibaudière
- **Claude, qui suit**

3/ Claude de LA BORDE

Sgr de Serein en Pie et de Mouffy par all.

X v. 1565, **Edmée d'ANGELIERS**, dame de Mouffy en Pie⁸ (fille de Guillaume, sgr de Mouffy, en Forterre)

⁶ 1497, témoin d'une transaction à Coulanges entre Claude et Philippe de Savoisy

⁷ (sa sœur Marie X François de Racault, et non Marie d'Assigny) (sa soeur Jacqueline X Jean Tribolé, sgr de Pesteau, d'où Barbe Tribolé X Jean de La Borde) (un frère : Philippe, sgr de Champclaireau, prêtre)

⁸ C'était une succursale de Merry-Sec ; l'éloignement de l'église de Merry donna lieu à la construction d'une chapelle sur le sol de la justice du seigneur de Mouffy et de Merry-Sec. Il s'ensuivit un point litigieux : les droits honorifiques de cette chapelle appartenaient-ils au sieur de Mouffy, tant comme seigneur de la paroisse que comme

(X1 Geoffroy de Bar)



Eglise de Mouffy

D'où :

- **Louis, qui suit**
- **Jean, qui suivra en 4bis**
- ? Toinette X Jean de La Roche, sgr du Puy de Saisy⁹

4/ Louis de LA BORDE

Eyr, sgr en partie de Mouffy¹⁰

seigneur haut justicier du sol de cette chapelle, ou au seigneur de Fontaine-Villiers, dont le fief était un ancien démembrement de la terre de Mouffy, au milieu de laquelle il se trouvait ? En 1473, la moitié de la terre de Mouffy appartenait aux enfants de Jean du Gué, écuyer, et l'autre moitié à Philippe de Crux, chevalier, seigneur de Trouhans, et relevaient toutes deux de Migé. En 1521, **Guillaume d'Angeliers** était seigneur en partie de Mouffy ; sa fille **Edmée** se maria à **Geoffroy de Bar**, écuyer, qui fit foi et hommage de ce fief le 31 janvier 1532, et en secondes noces à **Claude de La Borde**

⁹ Vit à Mailly-le-Château, propriétaire à Gy-l'Evêque. Tuteur des enfants de Louis de La Borde, écuyer, seigneur de Mouffy en partie, condamné à mort et exécuté à Paris en 1586. Très certainement parent de Jehan et de Pierre de La Roche, de Gy-l'Evêque, pour lesquels le parlement de Paris délivre un mandat d'arrestation au début des guerres de Religion pour fait d'hérésie. Sans doute descendant de Martin de La Ferrière, écuyer, propriétaire à Gy en 1515. Famille connue depuis le XIVe siècle dans le Clamecyois, donnant un capitaine de la ville de Nevers durant la guerre de Cent Ans. Fournit quatre abbés à Bourras. Arrive au milieu du XVIe à Gy-l'Evêque (alliance de la Ferrière). Propriétaire à Gy-l'Evêque.

¹⁰ « Le 31 juillet 1568, devant Laurent Guiard, notaire au hameau de Pesteau à Merry-Sec, la demoiselle Barbe Tribolé, veuve de feu l'écuyer Denis d'Estampes, seigneur de La Pinaudière, de Misery (à Crain) et de Pesteau (à Merry-Sec), a vendu pour le prix de 1100 livres tournois à l'écuyer **Louis de Laborde, seigneur en partie**

X1 **Blanche de FREMYN**

X2 **Catherine de LESPINASSE**

- ? Toinette X Jean de La Roche, sgr du Puis de Saisy¹¹

4Bis/ Jean de LA BORDE

Sgr de Mouffy, et de Serein en Pie (1587), base Et. Meunier

X v. 1590, **Jehanne de MATHELAN (°v. 1570)**, d'une famille d'origine écossaise¹²,
sp ?

(X2 1603, *Jean de Biencourt*)

de Mouffy, une maison située audit lieu de Mouffy, appartenant au noble homme maître Germain Delyé, conseiller au bailliage et siège présidial d'Auxerre. Cette vente est signalée dans la quittance signée le 2 août 1568 par ledit Germain Delyé, ceci devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre [AD 89, 3 E 6-324]. - Le 2 août 1568, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, le noble homme maître Germain Delyé, conseiller au bailliage et siège présidial d'Auxerre, a reconnu avoir reçu la somme de 1100 livres tournois de la demoiselle Barbe Tribolé, veuve de feu l'écuyer Denis d'Estampes, seigneur de La Pinaudière, de Misery (à Crain) et de Pesteau (à Merry-Sec), ceci pour la vente d'une maison à Mouffy à l'écuyer **Louis de Laborde, seigneur en partie de Mouffy**, le 31 juillet 1568 devant maître Laurent Guiard, notaire à Mailly (domicilié au hameau de Pesteau à Merry-Sec) [AD 89, 3 E 6-324].

Renvoi devant le Parlement de Paris du procès criminel intenté à Louis de la Borde, écuyer, seigneur en partie de Mouffy (19 déc. 1583). — Arch, nation., X* 143

BSHNY, 1905. — Arrêt du Parlement portant que Louis de la Borde, écuyer, seigneur en partie de Mouffy, prisonnier en la Conciergerie du palais aura la tête tranchée en place de Grève. Le condamné avait été poursuivi à la requête de **Pierre de Saint-Martin** et consorts, héritiers de deffunct maistre Christofle Ferrant¹⁰, vivant lieutenant au bailliage de Sens » (18 sept. 1584)

¹¹ **Jehan de La Roche, sieur du Puy**, demeurant au lieu-dit La Roche, à l'orée de la forêt de Frétoy. Propriétaire de terres à Gy-l'Evêque. Il est cité de 1586 à 1610. Epoux de **Toinette de La Borde**. Tuteur des enfants de Louis de La Borde, seigneur de Mouffy, condamné à être décapité place de Grève à Paris. Son fils Anne de La Roche et son petit-fils demeurent à La Roche durant le XVIIe siècle.

¹² Marc (de) Mathelan (1490-1545), chvr des Ordres du Roi, sgr de Marinvilliers (domaine agricole à Outarville, Loiret) et des Taboureaux (La Ferté-Loupière, acheté à Hector de Courtenay et conservé jusqu'en 1684), gentilhomme écossais X v. 1514, Blanche de Courtenay, dame de Prenoy (issue des Courtenay-Bléneau)

2bis/ Jean de LA BORDE (v. 1510 – 1568, Mirebeau) (avec son frère Nicolas)

"Jean de La Borde, né vers 1510, et décédé à Mirebeau en 1569, est calviniste. Il habite une maison rue St-Germain à Auxerre et devient un moment capitaine de la milice bourgeoise. Il se réfugie à Gien en 1562 et participe à toutes les actions des huguenots. En 1567 Il lève une compagnie et fait venir des soldats de Champagne, s'allie avec Courcy, Lieutenant criminel, Fernier et Jambes, avocats, ... Dans la nuit du 27 sept. 1567, avec la complicité de Chalmeaux, Lieutenant général au Baillage (*Jacques Chalmeaux, LG au bailliage + 1568, fils de Pierre et Charlotte Girardin*), Grosmesnil, Meunier, Sarrazin et Laval, il s'empare de la ville d'Auxerre que gardent mal les vendangeurs fatigués. Les conjurés arrêtent les catholiques, dont Divolé, qui n'est libéré que contre forte rançon. Alors commence le saccage des églises, des monastères et des maisons canoniales. On abat les cloches ; on brûle les stalles, les boiseries, les tableaux, les tapis ; on renverse les autels et les croix : on brise, on mutilé les statues ; on crève les vitraux à coups de piques ; on brise les châsses ; on arrache les ors, les cuivres, les émaux ; on disperse les reliques, on profane les ossements de Saint Germain, de Saint Vigile (à Notre-Dame-là-d'Hors), de Saint Pallade ou de saint Tétrice (à St-Eusèbe). L'orgue aux 7000 tuyaux de St-Etienne, les inestimables bibliothèques du Chapitre ou de Saint Germain, d'autres aussi sans doute, sont anéanties. Tout ce qui peut être pillé ou emporté disparaît, le reste est brûlé ou saccagé. Une fureur iconoclaste et sacrilège se donne libre cours. Jacques Amyot réparera tant bien que mal les dégâts en 1573. Mais, à la cathédrale les traces sont encore visibles aujourd'hui, « indélébiles du vandalisme des soudards qui s'acharnèrent à coups de marteaux dur les statues et les bas-reliefs des portails » A Saint-Germain, chef-d'œuvre de l'architecture monastique, c'est pis encore. « L'église, dit Dom Fournier, fut réduite à une telle désolation qu'il n'y resta ni couverture ni vitres, que le petit clocher placé sur la croisée du transept, fut renversé... Les cloîtres, les appartements de l'abbé et ceux des hôtes, l'infirmerie et le dortoir devenaient la proie des flammes ». Fier de son succès, La Borde s'installe à l'hôtel de Sixte, près du collège des Jésuites, **prend le titre de Gouverneur** pour le Roi, sous l'autorité de Condé, tient une assemblée générale à l'Hôtel de Ville, exige trois mille écus pour l'entretien de la troupe, et menace de livrer le reste de la ville au pillage. **Il saccage aussi Chevannes**, où il fait descendre les cloches et terrorise tout le monde. Il renvoie une partie de ses troupes à Condé, le reste tient garnison et vit sur l'habitant. La réaction ne se fait pas attendre. Condé, excédé des doléances de la ville, lui retire le gouvernement. Il est bientôt chassé de la ville. Sa maison est incendiée (25 avril 1568). Réfugié à Noyers, il accompagne le Prince dans sa fuite. Il se distingue encore à la prise de Melle (79), dont la garnison catholique est passée au fil de l'épée, à Mirebeau (86), dont il devient gouverneur pour les huguenots. Il est enfin pris par Tavannes, tué pour venger les morts de Melle, et son corps est jeté à la voirie. Haage écrit : « Enfermé dans le château de Mirebeau il résiste longtemps, mais finit par capituler. A peine la garnison a-t-elle déposé les armes qu'elle est massacrée, sauf La Borde et son frère qui sont tués le lendemain de sang-froid à coups de pistolets et leurs corps jetés aux chiens. Dandelot les venge en massacrant les défenseurs de l'abbaye de Saint-Florent."

(Sources : "*Dictionnaire biographique, généalogique et historique de l'Yonne*" par P. C. Dugenne)

X **Jeanne de CULLON** (*fille de Georges, sgr de la Motte-de-Chevannes – lui-même fils de Jean, Vcte de St-Georges, et Claude d'Estampes - et Jeanne de Chuyn, dame de Ribourdin à Chevannes*)



Manoir de la Motte (Chevannes)

(Sa sœur Marthe X Philippe de Chastellux, son frère Claude, sgr de la Motte-de-Chevannes, X Françoise de Chastellux)

D'où not. :

- **Hubert, qui suit**
- *Judith (°11 déc 1572, Bazarne) (témoins : Jeanne de Chuyn, sa GM, Philippe de Chastellux son oncle, Barbe de Chastellux, sa cousine aînée) X Adam de Cockborne*

3bis/Hubert de LA BORDE

Sgr de la Borde Roncin ou la Vielle Borde à Asquins ? Eyr, H. d'armes de M. de Champlemy (1592)



La Vieille Borde (Asquins)

X v. 1600, **Germaine CHALMEAUX** (v. 1580 - + 1616, source Villenaut)

(de la famille de Jacques Chalmeaux, protestant, LG au Bailliage, compagnon du Cap. de La Borde....sa fille ?)

D'où :

- **Bon, qui suit**
- *François (1600-1611)*
- *Lazare*
- *Dieudonné*
- *René*
- *Barbe X Jacques de Longueville, sr de Sarrigny (près Poilly-sur-Tholon) et de la Brosse-Congé (Sermizelles) (fils de François et Madeleine Filsjean)¹³*

4bis/ Bon de LA BORDE (°v. 1610)

Eyr, sgr du Fay (le Bois du Fay, à Montillot, 1648)



Château de Montillot (proche le Bois du Fay)

X 12 fév 1645, Asquins, **Antoinette de BEAULIEU** (*filie de Jacques et de Jacquette Cottignon, des Cotignon de Nevers*)

(*son frère Charles, 6 jan 1612, Nevers-St-Arigle*) (*sa sœur Marie ° Nevers-St-Jean 24 aout 1618*)

5bis/ Dieudonné de LA BORDE

Sgr du Fey et Montillot, Légataire de sa tante Barbe

13 Montillot : « ...Jacques de Longueville, seigneur de Sarrigny (près de Poilly sur Tholon) qui, en 1639, habitait « en partie » à Montelluot. Il avait épousé **Barbe de La Borde**. La Borde est aujourd'hui encore une grande bâtisse isolée, dans une petite plaine de cultures, au milieu des bois, à 2,5 km à l'ouest d'Asquins et à 4 km au sud de Montillot. Les La Borde ont pris le titre de « seigneurs de Montelluot » sans qu'il s'agisse d'un « fief », les abbés de Vézelay restant les vrais « seigneurs ». Un partage, le 29 Mars 1640, a attribué à **Barbe de La Borde un huitième des propriétés** dites alors de « La Borde Roncin » ou « la Vieille Borde », comprenant bâtiments, vergers, jardins, colombier, terres, prés, bois, buissons et bestiaux...En 1648 : Bon, frère de Barbe de La Borde, habitant jusque-là à La Vieille Borde, achète les terres et bâtiments acquis par Longueville à Montillot de 1639 à 1641, pour 1000 livres Tournois. Il prend aussi le titre de « **Sieur du Fez** » (**ou Fey, ou Fay**) qui figure dans les actes à partir de mai 1648 (Le bois du Fey – dit aujourd'hui le Fège – est limitrophe des terres de Toucheboeuf).

X 26 jan 1674, Brosses, **Isabelle de BURDELOT (°1652)** (*filie d'Olivier et Fse de la Couldre*)

6bis/ Bon de LA BORDE (16 mai 1693, Montillot – 31 déc 1741, Montillot)

Sgr du Fay et Montillot

X 12 fév 1722, Lainsecq, **Marie-Elisabeth de SAVELLI** (*filie de François et Elizabeth de Burdelot*)

D'où :

- *Edmée-Françoise*
 - *Louise-Jeanne X Pierre Boulé de Charroux, sgr de Marcilly*
 - *Elisabeth X Louis Nicolas de Mullot, sgr du Colombier – voir cette notice -*
-

2ter/ Pierre de LA BORDE (fils de Sacre) (+ 21 jan 1602, Merry-s-Yonne)¹⁴

X avt 1563, **Catherine de FLEURY** (?)

(X1 Jehan de Foux (?) ;

(X2 1558, Pierre de Laduz¹⁵ (fils de Louis, sgr de Pommeray) d'où Georges et Claude

(X3 1572¹⁶, Alexandre d'Hallewyn de Rochequin (+ 1573), sgr de Barain, à Brunet (21)¹⁷ (fils de Pierre et Marguerite de Montigny) (X1 Guigonne de Montormentier) ; d'où Engilbert, Edmée et Jeanne

(X4 Michel Moisson, sgr de Cessey) (confirmé par AD 21 id.) (fils de Philippe Moisson « de Vaux », sgr de Cessey en Auxois, conseiller au Parlement de Dijon - lui-même fils d'Hélie - et de Marguerite Raviet) (son frère Bénigne)



D'où :

- Catherine (+ 14 nov 1607, Merry-sur-Yonne) X avt 1604, Etienne Thabit, d'où deux enfants
- **Louis, qui suit**

¹⁴ Source : "Quelques habitants de Mouffy avant 1600", par Pierre Le Clercq (2004) Société généalogique de l'Yonne : "Le 7 avril 1573, devant maître Rollin, notaire au bailliage de Vieuxchamp à Charbuy, sont comparus d'une part le noble homme **Jean de Laborde, écuyer, seigneur de Mouffy**, demeurant en la paroisse de Merry-Sec, et d'autre part **Catherine de Fleury**, domiciliée audit hameau de Vieuxchamp à Charbuy, veuve en premières noces du noble homme Jean de Foux, en deuxièmes noces du noble homme Pierre de Laduz, seigneur de Vieuxchamp, et en troisièmes et dernières noces du noble homme Alexandre de Hallewin dit de Rochequin, seigneur de Barain, lesquelles parties ont déclaré que le 4 août 1572 lesdits Jean de Laborde et Alexandre de Hallewin dit de Rochequin avaient été nommés tuteurs provisionnels de Georges de Laduz et Claude de Laduz, fils mineurs dudit défunt Pierre de Laduz et de ladite Catherine de Fleury, mais que la maladie et la mort dudit Alexandre de Hallewin dit de Rochequin avaient empêché de procéder en temps voulu au partage après décès des biens laissés en héritage à sa femme et à ses enfants par ledit Pierre de Laduz [AD 89, 3 E 15-82].

¹⁵ Pierre Deladus, sieur de Villechamp, épousa Catherine de Fleury, suivant contrat passé le 4 juin 1558, devant le juge de Villechamp. D'un acte postérieur, il appert que Catherine de Fleury, veuve de Pierre Deladus, avait accepté la garde-noble des enfants d'elle et du dit défunt en secondes noces, lesquels enfants étaient : 1° Georges ; 2° Claude ci-après.

¹⁶ AD 21, série E : Contrat de mariage d'Alexandre de Rochequin, seigneur de Barain et de Catherine de Fleury, dame de Vielchamps, veuve de Pierre de Ladin, seigneur de Vielchamps (1572).

¹⁷ — Acte de partage de la succession dudit Alexandre entre Catherine de Fleury, sa veuve, Engilbert, Edmée et Jeanne, ses enfants, héritiers de Guyonne de Montormentier, sa première femme (1574). (AD 21, série E – Brunet)

- Louise X avt 1603, Jean de Gaillard, sgr en pie de Fleury, sgr du Carreau (voir Louis de Gaillard, de Savoie, X Ysabeau Trouvé – **notice les Granges** -)

X ? Charlotte d'EMBRUN

D'où : ? Anne X Antoine Hodeneau

3ter/ Louis de LA BORDE (+avt. 1646)

Sgr de Magny ¹⁸

X Claude DALBAUX (?)

4ter/ Antoine de LA BORDE (+ avt 1668)

Sgr de Magny (rep. de fief en 1646 1/6 de Magny, appelé la « Justice de La Borde »)

X 8 jan 1645 à Pourrain, **Louise d'ASSIGNY, dénombre Magny étant veuve en 1668 (°1623-...)** (fille de François II, sgr de Tallin à Pourrain, et Barbe Jolly)

D'où :

- Dimanche
- **Germain, qui suit**
- César
- Catherine X Georges de La Villette, sgr de la Motte-Chemilly et Jaulges, Lieutenant des Chasse et plaisir du Roi
- Philiberte

5ter/ Germain de LABORDE (+ avt 1691)

Eyr, sgr de Magny

X 1676 **Marie Charlotte de BELLANGERS**, en Auxerrois (+1691, veuve) (fille de Claude de Bellanger de Rebourseaux, sgr de la Motte, et de Marguerite Thabouret ou «Tabour de Crépy » - X1 1639 Suzanne de Bérulle)

D'où :

- **Nicolas Germain, qui suit**
- Georges X Anne de La G(e)orgette (fille de François, bailli de Vézelay), sp
- Edmée
- François

6ter/ Germain Nicolas de LA BORDE

Eyr, sgr de Magny

¹⁸ 1611-1619. Comptes de recettes et dépenses, rendus par Lazare Delaplace, curé de l'église collégiale de Châtel-Censoir ct receveur. — Reçu, des cens et rentes sur héritages à Châtel-Censoir — de noble **Louis de La Borde, écuyer, seigneur de Magny** en partie, 10 sous de rente. (AD 89, Série G, Collégiale de Chatel-Censoir)

X 1 16 aout 1729 à Gy-l'Eveêque (89), **Jeanne de LANOT**

X2 19 jan 1734 à Chéu (89), **Françoise Julienne de POTHIERES** (*fille de Jacques et Marie Pougeoise*)

7ter/ Suzanne Julienne de LA BORDE

X 8 avril 1771 à Chéu, **Michel Etienne SALLOT de MAGNY** (22 mai 1731 St-Florentin – 16 mai 1803 id.) (*filz de Michel, sgr du Hallier et de Anne Elizabeth Espaulard*) Sgr de Magny, receveur des tailles, Maire de St-Florentin

D'ou trois filles et postérité fixée à St-Florentin, qui ne paraît pas conserver Magny

1quat/ Balthazard de LA BORDE

Eyr, sgr en pie de Serein et de la Chaineaux (Charbuy), et de Fleury, comparait avec son frère Claude, sgr de Mouffy (cf. supra)

X1 Anne de COURSEL

X2 **Jeanne de LA FONTAINE** (*filie de Regnault et d'Antoinette de Blosset*)

D'où :

- **Claude, qui suit**
- **Balthazard de LA BORDE**, sgr de la Chaineaux
X Edmée du DEFFAND (+ 1655) (*filie de Guillaume et Jacqueline de Grailly*),
d'où : Jeanne X 1650, Charbuy, Claude de Lapron, sgr de Ligny
- *Louise X Jean de Gaillard*
- **Jeanne X 1610, Edme d'Assigny** (*filis de Paul et Judith de Dicy*), *sp*

X3 1579, **Marie BLOSSET**, dame de La Chesnaye (*filie de Jean et Anne de St-Julien*)

(X1 21 déc 1570, Alexandre Burdelot, sgr de Fontenilles en Vézélien)

2quat/ Claude de LA BORDE

Eyr, sgr de la Chaineau, gendarme

X avt 1603, **Anne de LA CHAPELLE**

D'où :

- **Jean, qui suit**
- *Françoise, X Pierre de Totail, eyr, sgr de la Brosse*
- *Claude*
- *Louis*

3quat/ Jean de LA BORDE

Eyr, sgr de la Chaineaulx (1650), gendarme du duc d'Orléans

X **Louise de CHEVRY (?)**

D'où :

- **Pierre-Balthazard, qui suit**
- *Louise*
- *Esmée*

4quat/ Pierre Balthazard de LA BORDE (4 sept 1624, Charbuy -1670)

Eyr, sgr de la Chaineaulx

X 1668, **Marie-Françoise de LENFERNAT (+ 1684) (?)**

D'où :

- **Henri de LA BORDE**, sgr de Fay X Marie de LA COUR, non reliée
- **Jean-Baptiste de LA BORDE**, cap de Vaisseau, sa

- *Marie-Anne de la Borde de la Chainaut, en rel.*

1quint/ Jean de LA BORDE (°v. 1500)

Peut-être un frère cadet de Sacre...; vit à Pesteau en 1542, assassiné par les Chuyn en 1547

X avt 1529, Barbe TRIBOLE, dame de Pesteau, Misery et en partie de Merry-sec (fille de Jean (+ 1539), sgr de Pesteau depuis 5 générations, et Jacqueline de Savigny, sœur d'Isabeau, femme de Louis Ier de La Borde) ; Partage en 1542

(X2 ap. 1547, Denis d'Estampes, d'où Marie d'Estampes X Loup d'Assigny

X3 avt 1572, Laurent Davault)



Manoir de Pesteau à Merry-sec

D'où :

- **Jean, qui suit**
- *Et peut-être Marie, dame de Coulangeron et La Coudre X Loup de La Ferté-Meung¹⁹*

¹⁹ Mainlevée des seigneuries de Coulangeron et La Coudre au profit de .1“ Marie de la Borde, veuve de Loup de la Ferté, sieur de Merry-le-Sec (1621) ; **La Coudre** : François de La Rivière, seigneur de Champlemy, vendit, par acte du 4 janvier 1614, cette terre à Loup de La Ferté, seigneur de Merry-Sec, et à Marie de La Borde, sa femme, moyennant, 1000 liv. **Le Coudray** : Jacques de Mauny, écuyer, était seigneur du Coudray en 1621. Marie de La Borde, veuve de Loup de La Ferté, seigneur de Merry-Sec, Usselot, Pierrefitte et Misery, fournit au roi, le 14 juillet 1624, l'aveu et dénombrement de la terre et justice du Coudray ; **Merry-Sec** : Par acte du 26 août -1593, Gabrielle de Laval, marquise de Nesles, veuve de François-aux-Epaules, seigneur de l'Isle-sous-Montréal et de Ferrières, comte de Joigny, chevalier de l'ordre du roi, vendit pour 2,000 écus à Barbe Tribole, dame de Pestau et de Misery, veuve de Denis d'Estampes, sieur de La Pinaudière, et à Loup de La Ferté, seigneur de Fouronnes, et à Marie de La Borde, sa femme, les terres et seigneuries de Merry-Sec, Usselot et Pierrefitte. Le 47 janvier 1623, Marie de La Borde et Jacques

2quint/ Jean de LA BORDE dit « de Pesteau »

Ecuyer, seigneur de Misery (1565), Vergiers (1565)²⁰ et Pesteau (1579), sgr du Fief Henry Jolly, à Coulanges, par acquisition en 1570²¹ ; sgr de La Borde, près Fretoy ²²; En 1583, il est condamné à être exécuté en effigie pour avoir tiré durant une course poursuite sur Nicolas Morant, archer du prévôt de Maréchaux d'Auxerre. Un échafaud sera dressé sur la place du marché de Troyes. Son château de Pesteau sera rasé. « *Ils seront prins au corps et admenés en la conciergerie du palais » sinon leurs biens seront « saisis, commissaires y établis et, garnisons mises en leurs maisons jusqu'à ce qu'ils aient obey. »*

de la Coudre, seigneur de Vincelles, firent foi et hommage à Jacques de Mauny, seigneur du Coudray, à cause des terres et seigneuries de Merry-Sec et de Pierrefitte.

²⁰ Vente par Jean de Laborde, écuyer, seigneur de Misery, à Laurent Davau, seigneur du Buisson, de quantité de biens sur Coulanges-sur-Yonne, notamment « le droict de maisons, colombier, court, jardin, masures où il y « avoyt naguères une grange, estable, concise, aisances et appartenances, le tout d'un tenant, assis au lieu de Coulanges-sur-Yonne, appellez le **fief et maison des Vergiers**, tenant d'aulture part à la rue commune et à l'hostel-Dieu dudit Coulanges 1571 (AD 89, E. 661).

²¹ « Claude et Jean son frère, le vendirent, en 1570, à **Jean de la Borde dit de Pesteau** ou Peteau, qui, l'année précédente, se trouvait, avec le seigneur de la Maison Blanche, parmi les seigneurs poursuivis pour avoir « prins les armes contre le roy et porté faveur et ayde aux rebelles » (4). Le 21 avril 1671, Charles IX accorda à Charles de Clèves, sieur de Fontaines, le quint denier provenant de cette acquisition, jusqu'à concurrence de 400 livres. Cette donation fut confirmée, le 20 août 1577, par Henri III, roi de France et de Pologne (5).

²² **Métairie de la Borde, auprès de la forêt de Fretoy.**

*Erard de Merbury, bon de Courson-Launay (fils de Jean de Marbury, sgr de Morvilliers
– lui-même fils de Richard, gouv. de Meulan et de Gisors pour l'anglais, chambellan de
Charles VII, et Catherine de Fontenay, fille de Nicolas et Catherine de l'Hospital - ; et
d'Hélène de Chastellux)*

X1 Jeanne de Louan

X2 Nicole de Saint-Quentin

X2 1563, Jean de La Borde, sgr de Serein

1/ Charles (ou Jean de) LA BORDE (°v. 1542)

Cte de Serein

X v. 1560, **Louise de LA TAILLE** (*fille de Bertrand, sgr des Essarts, et de Louise Le Vosvier*)



D'où :

- **Daniel, qui suit**
- *Louise*
- *Théophile*
- *Isaac*

2/Daniel de LA BORDE

X **Barthélemie de BARBANÇON**

3/ Charles de LA BORDE

Sgr du Monceau

X 2 fév 1637, **Anne de LA TAILLE** (*fille de Jacques, sgr des Essarts, capitaine d'infanterie, protestant, arrière-petit-fils de Bertrand ci-dessus, non relié ; et d'Anne du Griffon*)
